

Recyclage Juges N2 GAM

Formation juges

Public et pré-requis

- Licencié FFGym
- Être titulaire du diplôme concerné
- AP pour les mineurs
- Avoir suivi formation aux gestes qui sauvent

Effectif en formation

35 stagiaires max

Durée 14 heures

Dates

samedi 15 novembre 2025 (10h – 19h)
Au dimanche 16 novembre 2025 (9h30 – 17h)

Lieu

Centre Technique Henri Guérin
5 Allée du Haut Champ
22440 Ploufragan

Accessibilité (locaux et formation)

Tous publics, PSH et PMR
Réfèrent handicap : Solène DUFOUR
dufoursolene@gmail.com

Hébergement/Restauration

- Tarif repas seul : 17,50 €
- Tarif PC 1 week-end
Chambre twin : 94,5 €/pers
Chambre single : 110 €/pers

Frais pédagogiques

- Bénévole : 100 €
- Aide club breton Qualiclub - 50 €
- Salariés : nous contacter
- Financement possible OPCO pour les salariés

Le recyclage est obligatoire pour l'ensemble des juges.
Les juges non recyclés ne seront pas admis en compétition.

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Remettre ses compétences à jour.
- Analyser les nouveautés des programmes techniques concernés.
- Juger les différents programmes

SUIVI ET EVALUATION

- Fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs
- Évaluation de satisfaction complétée par les participants et un tour de table collectif avec le formateur
- Présence active en formation
- Quizz et jugements en autoévaluation

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation (cours théorique) - Vidéoprojecteur
- La formation sera assurée par des formateurs de l'équipe technique régionale et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Coordonnateur pédagogique

Emilie GUINARD responsablejugegambretagne@gmail.com

INSCRIPTIONS

Jusqu'au
15 octobre 2025

RESTAURATION

/HEBERGEMENT
Jusqu'au 15 octobre 2025

[Site FFGYM](#)
[LICENCE](#)



Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes
Mail : formation.ffgymbretagne@gmail.com - Tel : 02 23 46 73 81
N° d'activité : 53 35 08167 35 - Siret : 410 506 596 00049

Contact